

La navette estivale pour franchir le pont de Saint-Nazaire à vélo reprise par la CCSE et Saint-Nazaire agglo

Suite à l'arrêt du service de navette estivale pour cyclistes décidé par le Département, la CCSE et Saint-Nazaire Agglomération ont choisi de reprendre ce dispositif indispensable pour sécuriser la traversée du pont de Saint-Nazaire à vélo, notamment sur les grands itinéraires cyclables (Loire à Vélo, Vélodyssée, Vélocéan...). Ce service, utilisé par plus de 5 000 cyclistes l'été dernier, sera de nouveau opérationnel en 2025.

Votre contact

Saint-Nazaire agglomération

Service presse

presse@saintnazaire.fr